

CASTRES

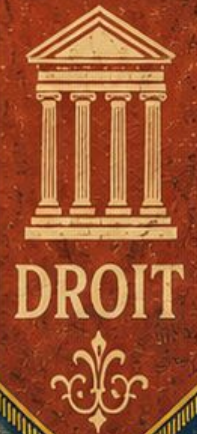
Colloque « Droit et Jeunesse »

5 juin 2026



AFDD

ASSOCIATION FRANÇAISE
DES DOCTEURS EN DROIT



PROGRAMME DÉTAILLÉ COLLOQUE « DROIT ET JEUNESSE »

—❖— **Castres, 5 juin 2026** —❖—

Amphithéâtre de la Chambre de commerce et d'industrie
40 allées Alphonse Juin

—❖— PRÉSENTATION —❖—

Le Droit se réfère très rarement à la Jeunesse en tant que telle. Certes, il traite largement des enfants en droit de la famille (établissement de la filiation, autorité parentale, garde des enfants dans les procédures de divorce...) ou encore des mineurs (droit pénal spécifique, excuse de minorité, infractions dont sont victimes des mineurs, mesures civiles d'incapacité protectrices des mineurs, mesures de placement...). Mais la Jeunesse ne retient pas vraiment son attention, surtout lorsqu'on compare avec l'importance des débats consacrés tout au long de ces dernières années à la retraite.

Or l'Avenir d'une société se construit à travers sa Jeunesse, et le Droit, qui participe à l'élaboration des règles ou des principes gouvernant une société, doit donc s'y intéresser de manière spécifique.

Tout particulièrement à une époque où les défis sont en ce domaine considérables : situation économique, situation internationale, développement de l'intelligence artificielle, dénatalité, vieillissement de la population, menaces pour l'environnement et la planète.... Comment donc aujourd'hui, favoriser confiance, créativité et enthousiasme, et faire toute sa place à la Jeunesse ? Comment les aînés peuvent-ils eux-mêmes jouer ici un rôle important, dans une perspective intergénérationnelle positive ? Et comment l'AFDD a-t-elle sa propre mission, en assurant l'avenir du doctorat en droit et la promotion d'une recherche tournée vers des domaines juridiques sans cesse renouvelés ?

Telles seront donc les principales questions évoquées lors du colloque de notre Congrès, qui se tiendra le Vendredi 5 juin à Castres, la ville natale de Jean Jaurès auquel on doit un magnifique *Discours à la Jeunesse* prononcé dans le Tarn en 1903, lors d'une distribution des prix.

—❖— MATINÉE (9h-12h30) —❖—

COMMENT FAVORISER TRANSMISSION ET PARTAGE ?

Rapport introductif par l'explorateur tarnais Jean-Louis ETIENNE

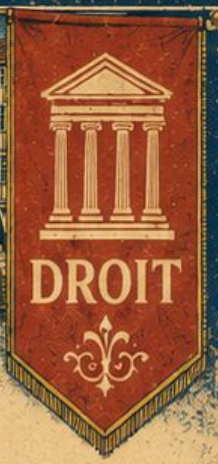
Première séquence : TRANSMISSION (9h30-11h)

- ❖ La transmission du savoir juridique et professionnel à l'heure de l'intelligence artificielle : enseignement, apprentissage, collaboration...
Cédric DUBUCQ, avocat au Barreau d'Aix-en-Provence
- ❖ La transmission dans le cadre particulier de l'entreprise : mentorat, tutorat...
Dominique BASCHET, avocat au Barreau de Paris, docteur en droit
- ❖ La transmission de valeurs : les engagements citoyens pris par les jeunes
David OLIVARES, Commandant, Sapeurs-Pompiers du Tarn

Seconde séquence : PARTAGE (11h15-12h45)

- ❖ Partage juridique des droits, des fonctions et du pouvoir : clauses contractuelles et statutaires, qualité pour agir des générations futures
Jacques MESTRE et Sandie LACROIX-DE SOUSA
- ❖ Faut-il aménager le droit des contrats spéciaux, et en particulier prévoir des contrats de travail particuliers ?
Dirk BAUGARD, professeur à l'Université de Paris VIII
- ❖ L'habitat intergénérationnel
Dominique BASCHET

—❖— **Cocktail déjeunatoire sur place** —❖—



PROGRAMME DÉTAILLÉ

COLLOQUE « DROIT ET JEUNESSE »

—❖❖❖ Castres, 5 juin 2026 ❖❖❖—

Amphithéâtre de la Chambre de commerce et d'industrie
40 allées Alphonse Juin

—❖❖❖ APRÈS-MIDI (14h-17h30) ❖❖❖—

❖❖❖ COMMENT OPTIMISER DIFFÉRENCES ET INNOVATIONS ? ❖❖❖

Les Jeunes ne pensent pas nécessairement comme leurs devanciers, n'ont pas nécessairement les mêmes centres d'intérêt, les mêmes aspirations, la même vie, la même organisation, les mêmes espaces....

Comment le Droit peut-il répondre à leurs légitimes attentes ?

❖❖❖ **Natalité : désir d'enfant ?**

Philippe BONNECARRERE, député du Tarn

❖❖❖ **Jeux vidéos**

Geoffray BRUNAUX, doyen de la Faculté de droit et de science politique de Reims

❖❖❖ **Réseaux numériques, algorithmes, données... : comment concilier liberté d'expression et régulation, prévisibilité et singularité ?**

Marylou LEROY, maître de conférences à l'Université Champollion, Faculté de droit d'Albi

❖❖❖ **Espaces sans frontières**

Témoignages de Marius MORUZI, chirurgien (venu de Roumanie) et d'Oscar INFANTE, architecte (venu de Colombie)

—❖❖❖ PERSPECTIVES ❖❖❖—

Au terme de cette journée, nous pourrions peut-être, tous ensemble, mieux voir comment exprimer cette nécessité de faire de la Jeunesse un axe fort de notre société, aux côtés des plus anciens ?

En rédigeant un livre blanc ? Une charte ? Une loi Jeunesse ?

Ou, pourquoi pas, un e-message ?

Jean Jaurès, Discours à la Jeunesse (Tarn, juillet 1903) :

Rien n'est plus menteur que le vieil adage pessimiste et réactionnaire de l'Ecclésiaste désabusé : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil ». Le soleil lui-même a été jadis une nouveauté, et la terre fut une nouveauté, et l'homme fut une nouveauté. L'histoire humaine n'est qu'un effort incessant d'invention, et la perpétuelle évolution est une perpétuelle création ».